

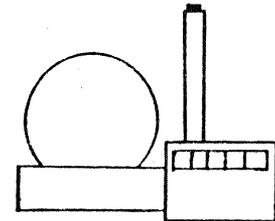
Drôle de démocratie en France?

Quels espoirs n'avaient pas été soulevés lors de l'élection de F.Mitterrand comme président de la République Française! Il en serait fini du régime monarcho-présidentiel, du centralisme parisien, des pseudo-contraintes techniques qui cachaient des options sociopolitiques de fond. Surtout les écologistes, bien qu'avertis par l'obstination de Brice Lalonde de ne pas soutenir le candidat socialiste même au 2e tour des présidentielles, avaient espéré, forts de quelques promesses faites aux Lorrains, que le programme nucléaire tous azimuts de Giscard serait considérablement réduit, que les populations concernées seraient sincèrement consultées, que le choix de société primerait le choix des sources énergétiques. Et leurs espoirs semblaient fondés: dès son arrivée à l'Elysée F. Mitterrand faisait arrêter les travaux au chantier nucléaire de Plogoff; en été déjà une loi instituait la décentralisation; le gouvernement ratifiait le recours individuel à la cours de justice des droits de l'homme du Conseil de l'Europe; un débat national sur l'énergie était annoncé pour l'automne.

Hélas, c'est déjà le désenchantement. Le 26 septembre 1981, en route pour aller participer à Thionville à une grande manifestation contre la centrale nucléaire de Cattenom, les écologistes luxembourgeois sont arrêtés à la frontière française. La barrière fermée, gardée par des douaniers, gendarmes et CRS leur interdit l'entrée en France. Rien n'a changé par rapport à la Pentecôte 1979, quand Giscard avait fait fermer les frontières pour les mêmes raisons. Les écologistes allemands et belges aussi durent rebrousser chemin. Un autocollant antinucléaire suffisait pour se voir refuser l'entrée en France! Drôle de démocratie, qui ne permet pas aux voisins directement concernés de proclamer leur opposition contre un projet du gouvernement français, qui fait fi de la liberté de circulation instaurée par la Communauté Européenne, qui limite la liberté d'opinion et d'expression aux seuls ressortissants français.

Il est vrai que deux autres remarques s'imposent dans ce contexte: 1. Les écologistes ont fait une faute irréparable le 26 septembre en négligeant de prévoir un programme de rechange pour le cas (prévisible!) de la fermeture des frontières. La manifestation du 2 octobre devant l'ambassade de France à Luxembourg bien moins fréquentée évidemment que la première, ne saurait remplacer une rencontre de tous les écologistes luxembourgeois, allemands, belges (et français éventuellement) exclus du territoire français. 2. Il est ahurissant de voir le gouvernement luxembourgeois croiser les bras devant la violation flagrante du traité de Rome par le gouvernement français sans parler de son manque d'engagement dans l'opposition contre la centrale de Cattenom en tant que telle. Le gouvernement néerlandais avait même rappelé son ambassadeur à Paris "pour consultation", parce que la France continuait de polluer le Rhin ... nuisance certainement moins importante que les dangers potentiels encourus par les Luxembourgeois à proximité immédiate de la plus haute concentration de blocs atomiques d'Europe. Aussi les organisateurs de la manifestation du 2 octobre ont-ils exigé le rappel de l'ambassadeur luxembourgeois à Paris. Sans succès.

Cette fermeture des frontières n'a même pas été mentionnée par un journal qui se veut aussi sérieux et objectif que "Le Monde". La manifestation de Thionville n'y a eu droit à aucune ligne. S'il est vrai



que depuis longtemps la tendance pro-nucléaire du "Monde" est connue, ce grand journal s'est toujours fait un honneur d'informer ses lecteurs sur les oppositions qu'a suscitées la politique nucléaire du gouvernement français en général, sur les manifestations contre certaines centrales en particulier. Mais quand il s'agissait de centrales situées aux frontières françaises, dont l'EDF s'est fait une spécialité (Chooz, Cattenom, Fessenheim, etc.), il était toujours beaucoup plus tacite que s'il s'agissait de centrales implantées au milieu de la population française. Ainsi c'est le mouvement écologique luxembourgeois qui le 5 juin 1981 a dû acheter chèrement un encart publicitaire dans "Le Monde" pour publier un appel solennel demandant au président de la République l'arrêt de la construction de la centrale nucléaire de Cattenom, apprenant ainsi aux lecteurs français les très fortes réticences de la population luxembourgeoise voire l'existence d'une motion de la Chambre des Députés contre le projet de Cattenom. La fermeture des frontières du 26 septembre n'a pas retenu l'attention de la rédaction du "Monde", par contre la grève des ouvriers sur le chantier de Cattenom le 7 octobre, et leur occupation de l'autoroute de Metz, afin de réclamer la construction des 3e et 4e réacteurs, a droit à une vingtaine de lignes (8/10/81). Faut-il par hasard attribuer ce silence unilatéral au fait que l'opposition contre le choix de Cattenom venait de "gens sérieux qui ont argumenté pied à pied et dont les manifestations n'ont jamais provoqué la moindre bagarre" (Le Monde, 11-12/10/1981)? Journalisme de sensation !? En effet, il faudra attendre la visite de F. Mitterand en Lorraine pour lire dans "Le Monde" (11/10/1981) un article détaillé de Marc Ambroise-Rendu présentant enfin le projet nucléaire de Cattenom. Le spécialiste "écologique" révèle aussi enfin aux lecteurs du "Monde" les fortes critiques qui se sont fait entendre autour de ce projet: en cas d'accident 779 000 Allemands, Luxembourgeois, Belges seraient touchés à part les 753 000 Lorrains. Aussi le Service central de sûreté des installations nucléaires n'a-t-il jamais donné son accord à la construction de la centrale à cet endroit! Le recours devant le Conseil d'Etat, fondé sur cette lacune, n'a toujours pas été jugé. Drôle de démocratie, drôle de pluralisme de l'information, si un journal ne fait état des objections contre Cattenom qu'après que les décisions sont prises.

En effet, entretemps le débat énergétique a eu lieu à l'Assemblée Nationale. Le gouvernement socialiste a réduit le programme nucléaire à la construction de 6 nouvelles centrales (au lieu de 8 prévues par Giscard). Les fortes réticences du groupe parlementaire socialiste, de son spécialiste pour l'énergie Paul Quilès notamment, n'y ont rien pu changer. Demandant un vote de confiance le gouvernement a obligé les 281 députés socialistes à voter pour son programme alors que dans un vote préliminaire au sein du groupe socialiste 43 députés s'y étaient opposés, 18

s'étaient abstenus, et 106 seulement l'avaient approuvé (Le Monde, 8/10/1981). En ce qui concerne la décision sur les lieux d'implantation des futures centrales (dont Cattenom 3et4), le premier ministre P. Mauroy a annoncé une procédure qui laisse bouche bée tout démocrate: insistant sur le fait que le modèle énergétique du nouveau gouvernement est fondé sur "la démocratie et la décentralisation" il a déclaré: "Pour permettre aux élus de se prononcer, le gouvernement a dû recourir à une procédure exceptionnelle en gelant les travaux engagés sur cinq sites: Cattenom, Golfech, Chooz, Civaux et le Pellerin.

C'est une procédure également exceptionnelle que nous vous proposons pour décider de la reprise des travaux. Le gouvernement s'engage à consulter l'ensemble des municipalités concernées. Si les conseils municipaux de la zone d'implantation sont d'accord, le site sera dégelé et les travaux pourront reprendre.

Si les conseils municipaux donnent un avis défavorable, il appartiendra au conseil régional de se réunir et de trancher. Il pourra ou confirmer l'implantation proposée, ou en suggérer une autre, ou refuser tout équipement nucléaire dans la région. En dernier ressort, et dans un délai d'un mois, le gouvernement saisira le parlement s'il estime qu'un équipement est néanmoins indispensable.

La procédure démocratique sera ainsi intégralement respectée. Et le dernier mot restera aux élus du suffrage universel garants de l'intérêt national". (Le Monde, 9/10/1981). Ainsi donc, les élus locaux pourront dire oui à la proposition du gouvernement; s'ils la refusent, c'est le conseil régional qui décide, s'il refuse aussi, c'est le parlement qui a le dernier mot, et l'on sait qui y détient la majorité. Drôle de démocratie qui ne permet aux élus que de dire oui! Et "l'ensemble des municipalités concernées" ne comprend-il pas aussi les communes limitrophes à l'étranger?! Drôle de démocratie encore qui fait décider par un conseil communal de la santé, voire de la vie et de la liberté de circulation de plus de 1,5 millions d'hommes!

En outre le premier ministre semble avouer que le gouvernement propose des fois des centrales qui ne sont pas indispensables, puisqu'il ne saisira le Parlement que "s'il estime qu'un équipement est néanmoins indispensable" malgré les réticences des instances locales et régionales.

L'espoir fait place au désabusement. Ayant négligé d'employer les moyens forts pour empêcher la construction des centrales de Cattenom, le gouvernement luxembourgeois peut tout juste espérer collaborer aux plans de sécurité pour le cas d'un accident. Le premier ministre luxembourgeois n'aurait pu être plus cynique en disant après la réunion du conseil de gouvernement du 9 octobre 1981: "Nous n'allons pas déclarer la guerre à la France" Un accident à Cattenom risque d'être 100 fois plus meurtrier pour les milliers de Luxembourgeois vivant à moins de 25 km que n'importe quelle guerre!

m.p.

